

Comité scientifique

Mustapha KARADJI, Professeur, Doyen de la faculté de Droit et Sciences Politiques.

Bouziane MEKELKEL, Professeur.

Abdelkader KACEM EL LAID, Professeur.

Rachid BEREDANE, Professeur, Directeur de Laboratoire « *Activité immobilière* ».

Soraya CHAIB, Professeur, Directrice de Laboratoire « *Services Publics et Développement* ».

Abdelkader TIZI, Maitre de conférence. **Zine MILOUA**, Professeur.

Salim SIHOUB, Maitre de conférence. **Ben Ouda HASKAR**, Maitre de conférence.

Mohamed BARAKA, Maitre de conférence. **Khlifa KHALFAOUI**, Maitre de conférence.

Mohamed FERADOUN, Maitre de conférence. **Mohamed Amine BACHIR**, Maitre de conférence.

Fatima MISABIH, Maitre de conférence. **Nadjet BENDIDA**, Maitre de conférence.

Taib Ibrahim OUIS, Maitre de conférence. **Mokhtar DOUINI**, Maitre de conférence.

Omar ABBAR, Maitre de conférence. **Mokhtar TABRI**, Maitre de conférence.

Lahcen DJABARI, Maitre de conférence. **Mohamed EL Amine BOULDOUM**, Maitre de conférence.

Comité d'organisation:

Soraya CHAIB, Présidente de Comité. **Mohamed Amine BACHIR**, Maitre de conférence.

Mohamed FERADOUN, Maitre de conférence. **Ahmed HARIR**, Maitre de conférence.

Omar ABBAR, Maitre de conférence. **Souad MALAH**, Maitre assistante.

Soraya MALAH, Maitre assistante.

Date limite de soumission des résumés : 06/06/2021.

Date limite de réception des communications: 30/06/2021.

Les résumés et les communications doivent être envoyés à l'adresse suivante: labo.sepdev@gmail.com

Argumentaire

Organiser un colloque sur les mutations du droit de la fonction publique algérien paraît à première vue une démarche classique qui peut être sans résultats au vu de l'énorme bibliographie qui existe sur le sujet. Pour certains, c'est un sujet consommé et sans impact sur le rendu quotidien du fonctionnaire et du service public. Mais, ce colloque ne s'intéresse pas à la matrice originale du droit de la fonction publique mais à sa matrice générique. En effet, le droit de la fonction publique sans perdre ses habits classiques se relooke au vu des multiples mutations qui touchent l'ensemble du système juridique algérien par le fait de la mondialisation, de la globalisation et de l'universalité du droit. Déboulonne ses anciennes statues et les remplace par d'autres plus innovantes et plus attractives. Il suffit de relire le droit de la fonction publique pour saisir tout le remue-ménage qu'il subit.

Ce colloque se veut être une occasion pour appréhender le renouveau du droit de la fonction publique et son adaptabilité avec les contraintes juridiques, économiques et sociales telles que le télétravail, le pantouflage, la numérisation de la gestion des ressources humaines, la contractualisation de la relation du travail, l'externalisation de certaines activités, la protection des données personnelles, les actes unilatéraux négociés, l'administration électronique etc...). Par ces mutations, le droit de la fonction publique est interpellé pour corriger sa matrice originale et l'adapter aux différents changements juridiques en vue de sa mise à niveau avec les normes juridiques les plus pertinentes actuellement telles que la protection des droits de l'Homme, la recherche de l'efficacité, la réduction des dépenses publiques, la transparence et la lutte contre la corruption. Il ne s'agit pas de relire le droit de la fonction publique algérien dans sa conception classique mais d'essayer de comprendre les soubassements de ce bouleversement qui paraît pour les juristes comme une action inhabituelle.

Axes du colloque:

- 1/ Fonction publique et mondialisation.
- 2/Le programme d'appui à la direction générale de la fonction publique : objectifs et résultats.
- 3/Gestion des ressources humaines et numérisation : Quelle stratégie ? Pour quelle protection ?
- 4/ Covid-19 et télétravail dans la fonction publique en Algérie.



Université Djilali LIABES de Sidi Bel-Abbès
Faculté de Droit et Sciences Politiques
19 mars 1962



Appel à Contribution

Le laboratoire « Services Publics et Développement »



organise le colloque national virtuel
autour du thème

Les Mutations du Droit
Administratif Algérien:
"Tendances Actuelles dans
la Fonction Publique"

Le 06 Juillet 2021